

Parcours n°14 - Les Grandes Têtes - VTTAE



CC du Pays des Ecrins - Puy-Saint-Vincent



Grandes Têtes (Thibaut Blais)



Un circuit panoramique entre forêt et grandes clairières.

Il faut d'abord traverser la station de ski de Puy Saint Vincent pour rejoindre le plateau de Tournoux, au cadre bucolique puis le col de la Pusterle. De là, départ pour le très panoramique tour des Têtes. Un régal.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 1 h 45

Longueur : 15.0 km

Dénivelé positif : 543 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Col et sommet, Faune, Flore et forêt

Itinéraire

Départ : Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

Arrivée : Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

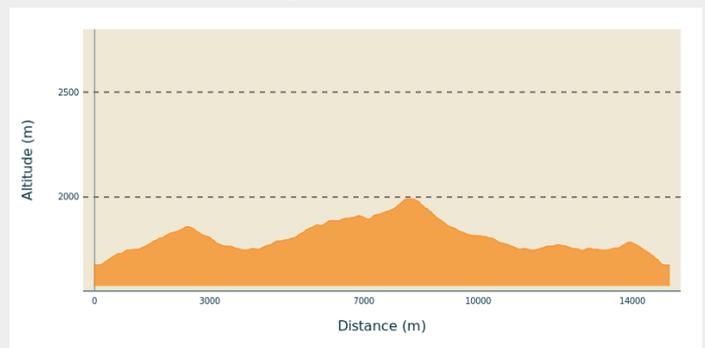
Balisage :  Vélo

Communes : 1. Puy-Saint-Vincent

2. Les Vigneaux

3. L'Argentière-la-Bessée

Profil altimétrique

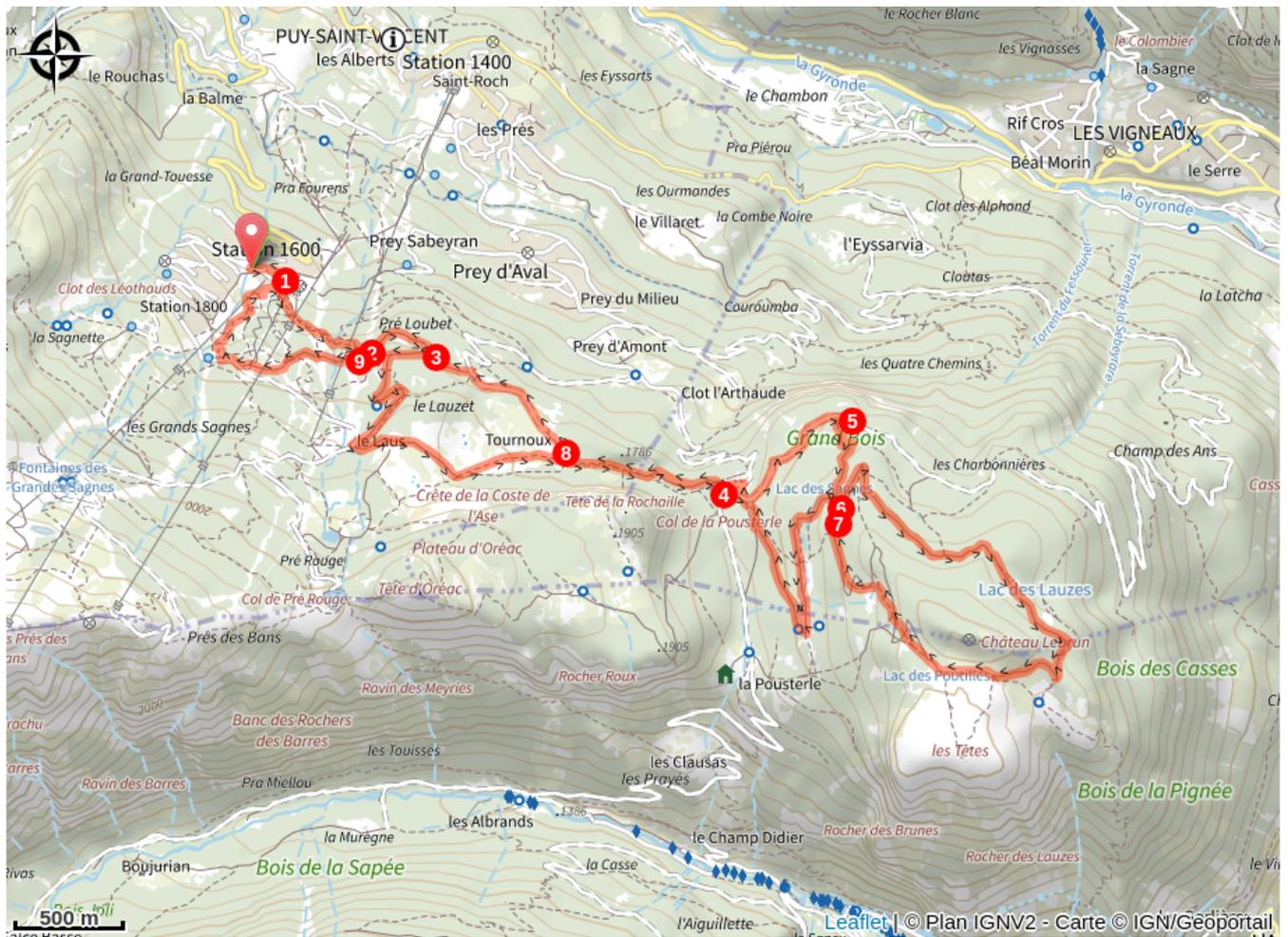


Altitude min 1676 m Altitude max 1991 m

Le départ du parcours s'effectue à la Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

1. Traverser la piste de luge d'été et prendre la piste forestière à flanc de montagne au dessus du pylone du télésiège de l'Escapade. Ensuite, effectuer une traversée des pistes de skis jusqu'à une piste forestière: passages techniques et peu roulants (poussette possible!)
2. Prendre à gauche la piste forestière
3. Au chalet de Pré Loubet, prendre à droite sur une autre piste qui monte
4. Au col de la Pusterle, laisser la piste de droite, traverser le col et prendre la piste qui monte direction Nord-Est
5. Monter sur la droite direction "Les Têtes"
6. Prendre à gauche
7. De retour vers le lac des Sagnes, prendre la piste à gauche qui descend vers le col de la Pusterle. **Deux passages techniques à prendre avec précaution avec le VTTAE dans la descente jusqu'au col.**
8. De retour au point coté 1772m, prendre cette fois-ci à droite
9. Traverser les pistes de skis par la piste forestière
10. Prendre à droite la piste du Bike Park "La Draille" et rejoindre ainsi l'office du tourisme

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir en VTT, il est impératif de consulter les périodes d'ouverture du parcours sur le site : <https://www.onpiste.com/explorer/routes/les-grandes-tetes-4546>

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée >> www.paysdesecrins.com

Accès routier

À 14,7 km de L'Argentière-la-Bessée, prendre la D994E, D4 et D804.

Parking conseillé

Résidence La Voile Parking ouest, Puy Saint Vincent 1600

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone ! Soit 1650m d'altitude pour cette zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2140m d'altitude à une distance de 300m sol.

Au site dit de Grand Bois, le couple de faucons a retrouvé son aire de prédilection dans le secteur "flamme de pierre" ; à éviter donc.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400

Les Alberts, 05290 Puy Saint Vincent
1400 m

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 35 80

<https://www.paysdesecrins.com/>



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source

Pays des Ecrins